



Urgent - dégât des eaux - voisin absent

Par **Nanounette**, le **23/12/2009** à **13:31**

Bonjour,

Depuis quelques jours, il y'a une fuite d'eau de chez les voisins du dessus locataires) à chez moi (propriétaire), celle - ci est de plus en plus importante et menaçante. Après plusieurs tentatives infructueuses il semblerait que les locataires du dessus soient partis en vacances, d'après leurs voisins de palier.

J'ai appelé mon syndic pour avoir les coordonnées du leur propriétaire, ils m'ont donné un numéro de tél., plusieurs messages laissés depuis hier sans résultats.

Mon syndic me dit que c'est à moi d'insister auprès des pompiers pour qu'ils forcent la porte et coupent l'arrivée d'eau de l'appartement du dessus. Après appel à mon assurance, même réponse, je dois appeler les pompiers pour qu'ils forcent la porte.

Je ne sais pas trop quoi faire. Nous sommes le 23 décembre, je m'en vais demain pour 5 jours en province, j'ai peur que le plafond s'affaisse (déjà qqes signes inquiétants).

Dois-je effectivement appeler les pompiers ?

N'y a t'il pas de solution moins "radicale" que forcer la porte ?

Merci de votre aide !

Par **jeetendra**, le **23/12/2009** à **16:38**

Bonjour, plus vous tardez, plus vous aggravez le préjudice, à part faire intervenir les pompiers, la présence du syndic au moment de l'ouverture de la porte, je ne vois pas d'autre solution, demandez les avis de mes confrères chaber, AIE MAC, cordialement.